

## HAÏTI

### Un tournant pour les droits humains

Index AI : AMR 36/008/01

Embargo : 19 avril 2001 (00 h 01 GMT)

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Les mesures prises au cours des premiers mois de la présidence de Jean-Bertrand Aristide seront cruciales pour l'avenir des droits humains en Haïti », a déclaré ce jour (jeudi 19 avril 2001) Amnesty International.

Dans un nouveau rapport publié aujourd'hui, l'organisation dresse l'inventaire des difficultés auxquelles va être confronté le nouveau chef de l'État dans le domaine des droits humains, et formule une série de recommandations en vue d'y remédier efficacement.

« La situation des droits humains s'est dégradée de manière alarmante en Haïti pendant la campagne électorale, qui a été marquée par une multiplication des menaces, des actes d'intimidation et des violences à caractère politique, a fait observer Amnesty

International.

« L'émergence de groupes armés illégaux liés aux responsables locaux élus en mai 2000 constitue un motif de préoccupation majeur, étant donné que certains de ces groupes se sont parfois arrogés le droit de maintenir l'ordre et rendus coupables d'atteintes aux droits humains », a ajouté l'organisation.

Amnesty International appelle les autorités haïtiennes à respecter leurs engagements, en démantelant ces groupes et en traduisant en justice tous les membres de ces milices impliqués dans des atteintes aux droits humains.

Par ailleurs, l'organisation insiste sur la nécessité de garantir l'indépendance et le professionnalisme de la Police nationale d'Haïti (PNH), et de veiller à ce qu'elle soit tenue de rendre des comptes. Ses membres se sont en effet rendus coupables d'un certain nombre de violations des droits humains, et dans bien des cas, ils n'ont pas protégé des citoyens contre des flambées de violence politique.

Pour ce qui est de l'appareil judiciaire, dont le fonctionnement

demeure largement insatisfaisant et qui constitue un obstacle de taille au respect des droits humains en Haïti, Amnesty International exhorte les autorités à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour renforcer son indépendance, son impartialité et son efficacité.

*« L'éradication de l'impunité demeure subordonnée à l'existence d'un système judiciaire digne de ce nom, permettant de mener des enquêtes concluantes sur les violations des droits humains et de poursuivre en justice les responsables présumés de ces agissements »*, a souligné Amnesty International.

Au nombre des affaires les plus urgentes à élucider figure l'homicide du journaliste et militant des droits humains Jean-Claude Louissaint, tué en avril 2000.

*« Les autorités doivent prendre des mesures afin de protéger contre toute forme de violence et d'intimidation les journalistes, les défenseurs des droits humains et les autres personnalités menacés en raison de leurs activités »*, a conclu Amnesty International. \_

informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>

### **Pour obtenir de plus amples**